Zeitschrift: Nachrichten der Schweizerischen Vereinigung zur Erhaltung der

Burgen und Ruinen (Burgenverein)

Herausgeber: Schweizerische Vereinigung zur Erhaltung der Burgen und Ruinen,

Burgenverein

Band: 15 (1942)

Heft: 1

Artikel: Châteaux à vendre

Autor: Grellet, Pierre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-157760

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Revue de l'Association suisse pour la conservation des châteaux et ruines (Soc. p. l. Châteaux Suisses)

Rivista dell'Associazione svizzera per la conservazione dei castelli e delle ruine

Erscheint jährlich 6 mal

Châteaux à vendre

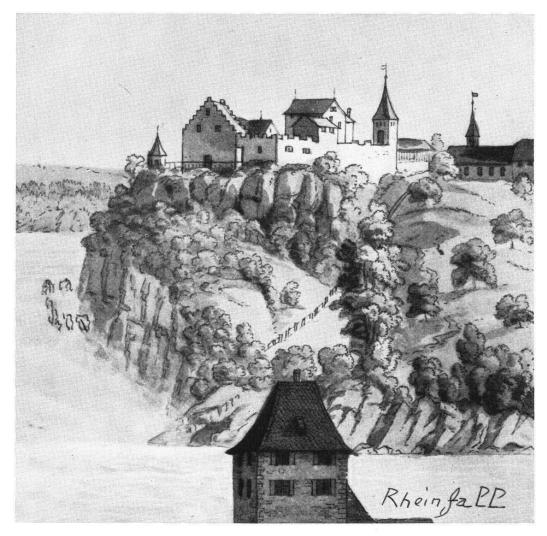
"Les châteaux, ces témoins de notre passé riche et animé, sont considérés par la génération actuelle tout autrement qu'il y a cent ans. Ils étaient encore liés alors au souvenir des rapports de souverains à sujets; aussi le gouvernement se défit-il de ceux qui étaient devenus sa propriété. Aujourd'hui, on regrette ces aliénations; on a appris à mieux apprécier l'importance de ces édifices."

Ces réflexions se lisent dans un rapport du Conseil d'Etat de Zurich. C'est peut-être la première fois qu'un docoment officiel exprime un regret des sottises commises il y a un siècle par les gouvernements qui s'intitulaient progressistes. Cette époque qui se disait éclairée pensait le prouver en éteignant le passé qui est, en fait, la seule réalité humaine: tout ce qui est, est passé.

On ferait un impressionnant inventaire des richesses perdues ou détruites par la passion politique, la passion religieuse, la passion progressiste: trésors d'église, vitraux de prix, vendus au plus offrant, cédés à des amateurs étrangers, rachetés à grand'peine; bibliothèques précieuses, dispersées par des ignorants et des primaires et dont les débris font l'ornement d'instituts étrangers; beaux décors de villes démolis sous prétexte de laisser passer la locomotive ou d'élargir la rue, souvent remplacés par d'absurdes édicules qui généralement entravent la circulation plus que ce qui était à leur place; châteaux tombés en ruine, vendus pour des fins utilitaires par leurs propriétaires ruinés par le fisc. Une parure s'en est allée lambeaux par lambeaux. Sans cesse s'accomplissent des destructions évitables de ce que nos prédécesseurs ont construit pour le plaisir de nos yeux, de ce que la nature a créé pour notre joie.

Il y a quelques années, on vit arriver au Conseil national une commission toute guillerette: elle avait eu une idée. Plutôt elle en avait emprunté une, non, chose particulière, au nord, mais à l'ouest. Elle proposait, faisant d'une pierre deux coups, d'ouvrir des routes nouvelles au tourisme tout en contribuant à la conservation de nos beautés naturelles. Il s'agissait d'organiser des itinéraires de châteaux historiques, à l'imitation de la France d'avant-guerre. Nos voisins avaient créé toute une organisation, fort ingénieuse, permettant aux automobilistes, voyageant isolément ou en commun, de visiter, moyennant finance, les châteaux les plus intéressants jalonnant les routes touristiques. Les propriétaires recevaient une partie des finances d'entrée, ce qui leur permettait d'entretenir leurs demeures.

L'affaire s'ensabla, tombée sans doute dans les rouages administratifs qui retiennent tant de choses. Son dossier vint reposer, bien avant la guerre, dans un cimetière en carton. Mais depuis lors, la plupart de nos villes ont continué à épaissir la ceinture de leurs caravansérails et à élever, à la place de leurs remparts détruits, les sinistres surfaces de leurs habitats grégaires où les humains nichent les uns sur les autres comme dans des alvéoles. Sommes-nous enrichis d'une attraction touristique?



Schloß Laufen am Rheinfall, nach einer kolorierten Federzeichnung im Stiftsarchiv des Klosters Einsiedeln

Il y a beaucoup de châteaux à vendre, aujourd'hui. Non seulement des demeures proprement historiques, mais de ces belles "campagnes" d'autrefois dont on entrevoit les façades élégantes et discrètes à travers les feuillages de leurs vastes parcs. Qui serait en état d'acheter ces propriétés sinon pour en revendre les terrains au détail? Songe-t-on au danger qui menace des régions comme La Côte si les rives ombreuses du lac faisaient place à des lotissements?

L'Etat s'occupe de tout, excepté de la sauvegarde de ce patrimoine de beauté que la Providence a donné à notre pays et quinefigure qu'à la suite de la protection des lettres, du cinéma national, de la radio et des beauxarts dans le fameux message fédéral "concernant les moyens de maintenir et de faire connaître le patrimoine spirituel de la Confédération". Comme si le respect que nous devons au visage de la patrie ne sera pas toujours la

source la plus féconde de nos inspirations et ce que nous pourrons offrir de plus précieux à nous-mêmes et aux autres!

C'est pourquoi, il est bon de voir un gouvernement cantonal regretter les erreurs passées. Celui de Zurich fait mieux. Il a la bonne fortune d'être en état de racheter quelques-uns de ses monuments historiques. Kybourg, un de nos châteaux les plus majestueux, est devenu sa propriété il y a plusieurs années déjà. Plus récemment, ce fut Greifensee, haut quadrilatère au pignon en escalier, réflété par les eaux d'un petit lac.

Et voici qu'il vient de se rendre acquéreur du château de Laufen célèbre surtout par son site surplombant les chutes du Rhin. C'était, à l'époque romantique, le point le plus visité de Suisse avec les rives du Léman. De Goethe à Victor Hugo, tous les grands écrivains vinrent écouter et décrire le fracas des eaux. Laufen

était le point culminant de l'itinéraire consacré que suivent aujourd'hui avec agrément des promeneurs moins portés au lyrisme. On s'arrête encore dans les galeries pratiquées à portée de main des masses d'eau et dans les pavillons où l'on contemple le spectacle à travers des vitres coloriées. Tous les petits maîtres du temps ont consacré des estampes à cette "scène sublime". L'un d'eux, Bleuler, s'était spécialisé dans ce sujet et en tenait boutique dans son atelier de gravure. Ses affaires prospérèrent si bien qu'il put transporter son négoce artistique au château de Laufen dont il devint propriétaire en 1845. "Sa veuve, lit-on dans les premières éditions de Baedeker, se fait payer 1 franc pour le droit de contempler la chute depuis le pavillon et depuis la galerie construite sous la cataracte même. Elle possède aussi les bateaux de passage."

C'est à ses descendants que l'Etat de Zurich vient d'acheter Laufen afin, dit judicieusement son rapport, "de préserver de toute atteinte ce joyau du paysage suisse".

Il eût été difficile de trouver un plus intelligent emploi de la part du canton de Zurich au bénéfice de l'Exposition nationale de 1939.

Pierre Grellet.

Schloß Laufen am Rheinfall

Wie die Presse berichtete ist das bekannte Schloß in den Besitz des Kantons Zürich übergegangen. Der Kantonsrat hat mit 131 gegen 7 Stimmen den Kauf gutgeheißen, was als besonders wertvoller Gradmesser für das Verständnis der Kantonsbehörde für die Erhaltung unserer historischen Baudenkmäler im allgemeinen und den Burgenschutz im besonderen hier vermerkt sei.

Von den vielen Veduten, die über den Rheinfall und das ihn überaus malerisch flankierende Schloß existieren, veröffentlichen wir hier eine wenig bekannte kolorierte Zeichnung aus der Wende des 18. Jahrhunderts, die im Stiftsarchiv des Klosters Einsiedeln aufbewahrt wird. Die interessante Geschichte des Schlosses Laufen hat Dr. Emil Stauber im Neujahrsblatt 1923 der Stadtbibliothek Winterthur geschildert.

Im Zusammenhang mit der vorstehenden Meldung veröffentlichen wir einen Artikel unseres Mitgliedes Pierre Grellet, dem bekannten geistreichen Redaktor der "Gazette de Lausanne", den er dort publiziert hat und uns zum Abdruck zusendet.

Burgengrabungen im Aargau

Über die Burgenforschung in den letzten Jahren im Kanton Aargau erschien kürzlich ein Bericht der Historischen Vereinigung im Aargauer Tagblatt, dem wir folgendes entnehmen:

Die Blütezeit des Hochadels, der Zeitraum vom 11. bis 13. Jahrhundert, hat weiten Gebieten der Eidgenossenschaft—besonders auch des Aargaus—bis ins 19. Jahrhundert hinein ihr Gepräge verliehen. Fast alle aarg. Städte sind Gründungen des Hochadels, dessen feste Sitze, die Burgen und Schlösser, ja noch heute unser Landschaftsbild beherrschen. Eine stattliche Zahl davon ist noch bewohnbar, fast ebenso viele sind als Ruinen erhalten, sehr viele im Aargau von den bekannten 70 Burgen mehr als die Hälfte — sind verschwunden. Von einigen kennt man nicht einmal mehr die genaue Lage. Daß Burgen zerfallen und verschwinden können, begreift man; daß auch Städtchen untergegangen sind, berührt schon seltsamer. Dem Geschichtsforscher sind aber gerade solche Objekte wichtig, weil er sich aus ihnen am besten über die Art, wie einst eine

Stadt oder eine Burg angelegt worden ist, unterrichten kann - vorausgesetzt, daß die Reste nicht schon der Neuzeit zum Opfer gefallen sind und daß sie sachgemäß untersucht werden. Ganz erstaunliche Resultate haben in letzter Zeit die Ausgrabungen der Ruine Tierstein im Fricktal und des Städtchens Richensee beim Baldeggersee ergeben. Dazu kommen nun die Untersuchungen der an der Ostgrenze Kantons gelegenen Burgen Hasenberg und Kindhusen, ferner der Wasserburg Schönenwerd bei Dietikon und des Städtchens Glanzenberg an der Limmat, einst auf regensbergischem Besitz. Diese Objekte um Dietikon verdanken ihre Erforschung alle Herrn Karl Heid, Postbeamter in Dietikon. In hingebender Arbeit und mit erstaunlicher Fachkenntnis hat Herr Heid seine Forschungen betrieben, auf einem Gebiet, wo im Gegensatz z. B. zur Erforschung der Römerzeit bis jetzt kaum die ersten Schritte getan worden sind. Unter seiner Leitung wurden vom Freiwilligen Arbeitsdienst die drei Burgen — Hasenberg und Kindhusen auf Veranlassung der Aarg. Histor. Gesellschaft — untersucht, ferner von ihm allein das Städtchen Glanzenberg. Letzten Montag legte Herr Heid in der Historischen Vereinigung